

MAIRIE  
DE  
HONFLEUR

## DECISION DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/11

Mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque Maurice Delange  
pour le Festival « Les Filmeurs »

Dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> édition du Festival de cinéma « Les Filmeurs » qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2025, les responsables du Festival sollicitent la mise à disposition de l'auditorium de la Médiathèque les 23 et 24 juin ainsi que du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2025 pour organiser des projections, notamment auprès des scolaires.

L'auditorium de la médiathèque Maurice Delange a été régulièrement mis à disposition lors des précédentes éditions du Festival « Les Filmeurs ». De plus, les Filmeurs organisent chaque mois le ciné-club en partenariat avec la ville de Honfleur.

L'auditorium de la médiathèque a une jauge de 80 places, dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite.

Cette mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque est consentie en l'état et à titre gratuit, compte-tenu du caractère artistique, culturel et bénévole du Festival Les Filmeurs. Les droits d'auteurs afférents (droits de projection publique, SACEM, SACD...) seront pris en charge par l'association « Sous la Garenne ».

Un projet de convention est rédigé entre l'association « Sous la Garenne » et la Ville de Honfleur. Il doit définir l'objet et les conditions de la mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

**Vu** la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération en date du 28 juin 2021 et en particulier le point n°4 « De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans »,

**Vu** la délibération en date du 27/03/2024 relative aux tarifs de la médiathèque,

**Considérant** l'intérêt de la ville de Honfleur de poursuivre le partenariat avec le festival de cinéma « Les Filmeurs »,

**Monsieur le Maire de Honfleur,**

**DECIDE**

- **d'autoriser la mise à disposition, à titre gracieux, de l'auditorium de la médiathèque Maurice Delange à l'association « Sous la Garenne », les 23 et 24 juin et du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2025, dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> édition du Festival « Les Filmeurs ».**

Il sera rendu compte de la présente Décision lors de la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Honfleur, le 1<sup>er</sup> avril 2025

Michel Lamarre  
Maire de Honfleur



Accusé de réception en préfecture  
014-211403332-20250401-decision202511-AR  
Date de télétransmission : 02/04/2025  
Date de réception préfecture : 02/04/2025